

une ville à la campagne

Événements à ne pas manquer!



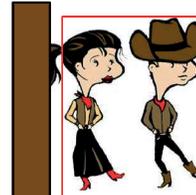
LOTBINIÈRE LÉGENDAIRE

Nous sommes à la recherche de légendes locales issues de nos 18 municipalités dans le cadre d'un nouveau projet d'animation culturelle dans les bibliothèques et les écoles de Lotbinière. Ces légendes seront publiées dans un livre qui paraîtra fin 2016 et qui sera illustré par des artistes locaux et des jeunes de nos écoles.

Vous pouvez contribuer à ce projet en nous faisant part de récits légendaires, de contes ou histoires locales, publiées ou encore transmises oralement, qui pourront éventuellement être retenues pour ce projet.

Infos : Marie-France St-Laurent
418 926-3407 poste 222 ou marie-france.st-laurent@mrcotbiniere.org

SOIRÉE DE DANSE COUNTRY LES ANGES DE LA DANSE COUNTRY



Salle La Chapelle

364 St-Joseph, Laurier-Station

Quand :

Samedi 14 novembre à 20hrs.

A noter :

Cours 1 danse de 19h.30 à 20hrs

Apportez votre boisson

Coût : \$10. par personne

Pour plus d'informations : WWW.DANSECOUNTRY.CA
Monique Bergeron, professeur et chorégraphe
418-415-4321 / monde50@videotron.ca

DANSE COUNTRY

Salle La Chapelle
le dimanche après-midi

13H00 À 17H00

Pour info

418-803-8546



La Guignolée 2015

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Lotbinière-Centre(Laurier/St-Flavien) viendront frapper à vos portes au cours de la semaine du 22 au 28 novembre prochain.

Les automobilistes seront également sollicités le dimanche le 29 novembre à l'intersection du boulevard Saint-Joseph et Laurier, le tout sera agrémenté de musique traditionnelle.



Nous comptons

sur votre traditionnelle générosité.



Au nom des membres du Conseil Lotbinière-Centre, je souhaite un très joyeux temps des Fêtes à vous et votre famille.

Marcel Demers

Grand Chevalier

Conseil Lotbinière-Centre #9112

Sommaire

Mot du maire	2
Avis publics	3
Info-municipale	5
Annonces diverses	10

Veuillez noter que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 7 décembre 2015 à la salle du Conseil, 372 rue St-Joseph, à 19h30.

Bienvenue à tous !

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Déjà Novembre, les préparatifs pour l'hiver vont bon train. Nous sommes chanceux jusqu'à maintenant, la température est encore clémente, profitons-en bien. Comme la fin de l'année est proche, nous nous devons de vous rendre des comptes sur les différentes dépenses effectuées tout au long de l'année. Aucune inquiétude pour le moment, nous avons du personnel qui veille à ce que tout soit fait dans les règles de l'art. Vous constaterez que les finances sont en bon état. Au moment où j'écris ce mot nous ne prévoyons pas d'augmentation substantielle de taxes.

Les gros travaux qui seront effectués d'ici la fin de l'année :

- Section de la rue Talbot à la suite de la rue Industrielle
- Coin Trépanier et des Érables pour l'entrée de service pour la toilette au Parc des Alliances
- Et quelques autres petits travaux d'entretien.

Bonne lecture,

Pierrette Trépanier
maire

Le conseil en bref ...

Les procès-verbaux adoptés par le conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la municipalité sous l'onglet municipalité.

www.ville.laurier-station.qc.ca



Marche de Noël à Laurier-Station

Marche familiale pour admirer les
décorations extérieures

Mercredi le 16 décembre
Départ : 19h, Chapelle

Bienvenue petits et grands!



Une invitation du comité Plein air en
collaboration avec le club FADOA de
Laurier-Station



Conseils de sécurité pour la marche en soirée

- ➔ **Portez des vêtements clairs**
- ➔ **Marchez sur le trottoir, sinon marchez en bordure de la route face aux voitures**
- ➔ **Apportez avec vous une petite lampe de poche ou portez un brassard réfléchissant ou un réflecteur**
- ➔ **Portez des bottes avec semelles antidérapantes**

SOYEZ INFORMÉS
INSCRIVEZ-VOUS A L'INFO-LETTRE DE LAURIER-STATION

En nous envoyant une demande à l'adresse courriel suivante :
lettre@ville.laurier-station.qc.ca

VOUS RECEVREZ, PAR LA SUITE :

Avis d'ébullition, opérations déneigement, communiqués et actualités, Journal l'Express et autres

AVIS PUBLIC

Avis adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

Objet : Deuxième projet 08-15, adopté le 2 novembre 2015, intitulé «Deuxième projet de règlement modifiant le règlement 05-06 révisant le règlement de lotissement»

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Une assemblée publique de consultation a été tenue le 2 novembre 2015.
2. Ce projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Le projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité de Laurier-Station pour ce qui est des normes concernant les superficies et les dimensions minimales des lots lors d'une opération cadastrale. Plus précisément, le règlement porte sur :

1° La diminution de la superficie minimale des lots pour les constructions de type «jumelé»

2° La diminution de la largeur des lots d'angle;

3° La diminution de la profondeur minimale pour tous les types de bâtiments et d'usages;

4° L'ajout d'une note :

Une variation de 5% peut être appliquée une seule fois et pour une seule norme minimale pour la largeur, la profondeur ou la superficie du terrain desservi et non riverain.

3. Pour être valide, toute demande doit :
 - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient,
 - Être reçue au bureau de la municipalité, au 121 rue Saint-André au plus tard le 8e jour qui suit celui de la publication du présent avis;
 - Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
4. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité au 121 rue Saint-André, Laurier-Station, aux heures normales de bureau.
5. Toutes les dispositions du projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
6. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité localisé au 121 rue Saint-André, Laurier-Station, dans les heures normales d'ouverture.

Fait à Laurier-Station, le 11 novembre 2015

Catherine Fiset
Sec. tres.

Avis de consultation publique

AVIS est par la présente donné aux contribuables de la susdite municipalité que le deuxième projet de règlement ayant pour but de modifier le plan d'urbanisme sera adopté par le Conseil municipal à sa session régulière du 7e jour de décembre 2015.

Règlement no 03-15 :

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À L'ADOPTION DU PLAN D'URBANISME RÉVISÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION

Résumé du projet

Le règlement n° 03-15 a pour but d'abroger le plan d'urbanisme, le règlement 03-06, ainsi que tous les autres règlements relatifs au Plan d'urbanisme et à ses amendements. La révision a pour principaux objectifs les éléments suivants :

- ☒ Actualiser le plan d'urbanisme de 2005 afin qu'il réponde aux nouveaux enjeux de la municipalité;
- ☒ Préciser et clarifier certaines orientations de développement et objectifs afin de pouvoir mettre en œuvre des actions concrètes;
- ☒ Permettre que la municipalité puisse se doter d'outils de planification et de réglementation plus précis et qui répondent à la réalité, aux préoccupations et nouveaux objectifs de Laurier-Station;
- ☒ Établir de nouvelles dispositions ou modifier celles existantes pour tenir compte du courant jurisprudentiel, d'une application simplifiée, de l'intérêt commun et des nouvelles réalités ou tendances en matière d'urbanisme et d'inspection municipale.

Plus précisément, le plan d'urbanisme constitue la prémisse à plusieurs autres documents de planification dont se dote la municipalité. Ce dernier doit donc contenir plusieurs éléments afin d'être en mesure de faire une planification de l'organisation de l'ensemble du territoire de la municipalité. Ainsi, le plan d'urbanisme prévoit les éléments suivants :

Le contenu obligatoire prévu par la L.A.U. soit :

- ☒ Les grandes orientations d'aménagement du territoire de la municipalité;
- ☒ Les grandes affectations du sol et les densités de son occupation;
- ☒ Le tracé projeté et le type des principales voies de circulation et des réseaux de transports.

Le plan d'urbanisme peut également inclure :

- ☒ Les zones à rénover, à restaurer ou à protéger;
- ☒ La nature, la localisation et le type des équipements et infrastructures destinés à l'usage de la vie communautaire;
- ☒ La nature et l'emplacement projeté des principaux réseaux et terminaux d'aqueduc; d'égouts, d'électricité, de gaz, de télécommunication et de câblodistribution;
- ☒ La délimitation à l'intérieur du territoire municipal d'aires d'aménagement pouvant faire l'objet de programmes particuliers d'urbanisme (PPU) et/ou de plans d'aménagement d'ensemble (PAE).

AVIS PUBLIC est également donné, par la soussignée, à toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet ci-haut détaillé.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 26 novembre 2015 à 18h30 à la salle du conseil municipal, localisé au 372 boulevard Saint-Joseph à Laurier-Station. L'objet de cette assemblée est de présenter le premier projet de règlement no 03-15. Au cours de cette assemblée, un représentant dûment nommé par le conseil municipal expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité de Laurier-Station, situé au 121 rue St-André, à Laurier-Station.

Donné à Laurier-Station,
ce 11e jour du mois de novembre 2015

Catherine Fiset
Sec. tres.

Aliénation de biens à titres onéreux

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que le conseil de la municipalité de Laurier-Station a aliéné, à titre onéreux, le lot suivant :

Lot (Cadastre du Québec)	Prix de vente (avant taxes)	Acquéreur (s)
Partie du lot 4 735 810	17 352,00\$	Produc-Sol Inc.

Donné à Laurier-Station, ce 3^e jour de novembre 2016.

Catherine Fiset
Sec. tres.

Calendrier des séances municipales 2016

12 janvier 2016	2 février 2016
2 mars 2016	7 avril 2016
4 mai 2016	1 ^e juin 2016
6 juillet 2016	15 août 2016
8 septembre 2016	3 octobre 2016
7 novembre 2016	5 décembre 2016

Séance du budget

Séance extraordinaire- Adoption du budget 2016

Une séance publique spéciale aura lieu lors de laquelle sera adopté le budget 2016 aura lieu le 15 décembre 2015 dès 19h30 à la salle de réunion du conseil municipal du Centre communautaire situé au 372 rue Saint-Joseph.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Avant l'adoption des prévisions budgétaires du prochain exercice financier, la loi prévoit que le maire de toute municipalité doit déposer un rapport sur la situation financière de celle-ci. Ce résumé fera donc un survol des résultats et des réalisations de l'exercice financier 2014, de ceux cumulés pour l'exercice en cours et des principales orientations de la prochaine année.

ANNÉE 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

- ❖ Le rapport de l'auditeur indépendant de la firme Désaulniers, Gélinas, Lanouette S.E.N.C.R.L. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 a été émis sans réserve. Ce rapport stipule que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Laurier-Station et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

États financiers

- ❖ L'exercice terminé le 31 décembre 2014 fait état de revenus de 3 761 829\$ comparativement à des dépenses s'élevant à 3 364 980\$. De plus, une somme 90 000\$, provenant des surplus accumulés des années précédentes, a été affectée aux revenus de l'exercice 2014. L'année 2014 s'est donc terminée avec un surplus de 396 849\$.

Recettes supplémentaires

Plus de 211 000\$ se sont ajoutés aux revenus prévus dans le budget. Ces revenus supplémentaires proviennent particulièrement :

- ❖ des taxes foncières et compensations tenant lieu de taxes (suite à l'augmentation de la valeur foncière totale de la municipalité au cours de l'année);
- ❖ du produit de la vente de terrains de la réserve foncière;
- ❖ des revenus de subventions provenant de Recyc-Québec.

Dépenses de fonctionnement moindres:

Près de 106 000\$ du budget de fonctionnement n'ont pas été dépensés, soit :

- dépenses moindres que prévu en entretien des réseaux et des équipements;
- budget non dépensé en salaires et services techniques.

De même des dépenses prévues au budget 2014 ont été reportées à l'exercice 2015, soit :

- intérêts sur règlement d'emprunt.

Dépenses en investissements reportées à l'exercice 2015:

Près de 78 000\$ en investissements prévus au budget 2014, pour des travaux de réfection du bâtiment de la Chapelle, ont été reportés à l'exercice 2015.

Fonds de roulement

- ❖ Le fonds de roulement constitué d'une somme de 325 000\$ sert à financer des dépenses en immobilisations pour un terme maximal de remboursement de dix années. De cette somme, 80 065\$ ont été utilisés pour financer des dépenses en investissements et 244 938\$ sont toujours disponibles. En 2015, le remboursement prévu au budget ramènera le solde disponible à 253 691\$.

Surplus accumulés

- ❖ Tenant compte du surplus de l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, le surplus accumulé total se chiffre maintenant à 1 497 970\$. De ce surplus accumulé, une somme de 318 000\$ a été affectée à l'exercice 2015 afin d'équilibrer ce même budget. Dans sa résolution 111-12, le conseil a affecté, à même le surplus libre, une somme de 300 000\$ pour la réalisation de la phase II du boulevard Laurier Est. Le conseil a également affecté, par la résolution 250-13 et à même le surplus libre, une somme de 48 440\$ afin de financer certains travaux relatifs à la mise aux normes des installations de l'eau potable de la Régie. De plus, le conseil a affecté par la résolution 052-14 et à même le surplus libre, la somme de 18 844\$ dans le but de venir ajuster le montant à refinancer d'un emprunt équivalent à une subvention à recouvrer du gouvernement du Québec. Le surplus libre se chiffre donc maintenant à 812 686\$.

Dépenses d'investissement

- ❖ Au cours de l'année 2014, la municipalité a procédé à des investissements totalisant plus de 494 300\$, dont 275 408\$ sont financés à même le fonds général, 12 850\$ à même le fonds de roulement, 200 164\$ par règlement d'emprunt et 5 968\$ par des contributions d'organismes municipaux. Le financement des investissements en cours sera assumé par des revenus provenant de subventions, ventes de terrains et financement à long terme. Les principaux investissements sont les suivants :
 - ❖ Finalisation des travaux d'agrandissement de l'usine de traitement de l'eau potable dans le cadre de la mise aux normes de l'eau potable;
 - ❖ Poursuite de la mise à niveau des équipements de l'usine d'épuration des eaux usées et du poste de pompage principal;
 - ❖ Travaux de plans et devis pour l'augmentation de la capacité de traitement de l'usine d'épuration des eaux usées et du poste de pompage;
 - ❖ Finalisation des travaux d'infrastructure pour le prolongement du développement résidentiel dans le secteur de la rue du Chêne;
 - ❖ Finalisation des travaux de réfection de la rue Jacques;
 - ❖ Travaux d'aménagement de bassins de rétention dans le développement résidentiel « La clé des champs »;
 - ❖ Remplacement et amélioration du système informatique de l'hôtel de ville;
 - ❖ Réfection du ponceau de la rue St-André;
 - ❖ Réfection de la toiture au complexe récréatif;
 - ❖ Construction d'une remise au Chapiteau Desjardins (abri-loisirs);
 - ❖ Rénovation au rez-de-chaussée du bâtiment de la Chapelle pour l'aménagement d'une salle multifonctionnelle;
 - ❖ Acquisition d'équipement pour le centre de conditionnement physique.

LISTE DES CONTRATS

En vertu d'une disposition de la loi, je vous présente la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ conclue depuis le dernier rapport financier avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$:

❖ **BÉTON LAURIER INC.**

52 610\$ pour divers travaux de réparation et d'entretien des réseaux de distribution de l'eau potable et réseau d'égout ainsi que pour des travaux de voirie;

❖ **CONSTRUCTION C.J. PICARD INC.**

111 709\$ pour les travaux de réfection du rez-de-chaussée et sous-sol du bâtiment de la Chapelle;

❖ **DILICONTRACTO INC.**

457 438\$ pour les travaux de réfection du ponceau de la rue St-André et de la réfection de la rue de la Station;

❖ **FERME PORCINE ALCO INC.**

91 405\$ pour les travaux de déneigement des rues et des bornes fontaines;

❖ **GAGNÉ EXCAVATION LIMITÉE**

180 567\$ pour les travaux d'infrastructure pour le prolongement du développement résidentiel dans le secteur de la rue du Chêne;

❖ **PERFORMANCE C2**

28 974\$ pour les sessions de formation au complexe récréatif;

TRAITEMENT DES ÉLUS

Je dois également faire mention dans le présent rapport de la rémunération et des allocations des dépenses des membres du conseil.

- ❖ Rémunération de base du maire pour ses fonctions générales : 11 893 \$;
- ❖ Rémunération de base du maire pour ses fonctions administratives : 27 098 \$;
- ❖ Rémunération de base des conseillers : 3 966 \$;
- ❖ La rémunération de base est diminuée de 2 % pour toute absence à une séance publique du conseil et pour chaque réunion du Comité d'études du conseil;
- ❖ Allocation de dépenses du maire : 50 % de sa rémunération de base pour ses fonctions générales;
- ❖ Allocation de dépenses des conseillers : 50 % de leur rémunération de base;
- ❖ Rémunération additionnelle pour tout membre du conseil municipal : 30 \$ par réunion sur les comités municipaux sur lesquels il siège et 48 \$ par réunion sur les conseils d'administration des régies sur lesquels il siège;
- ❖ La rémunération et l'allocation seront indexées chaque année selon le pourcentage du taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour la province de Québec selon Statistiques Canada;
- ❖ Le maire suppléant aura droit à une rémunération additionnelle lorsqu'il remplacera le maire dans l'exercice de ses fonctions générales. Cette rémunération, correspondant à 90 % de la rémunération du maire, sera versée lorsque le maire sera absent ou ne pourra exercer ses fonctions générales pour plus de 14 jours consécutifs.

ANNÉE 2015 (SURVOL DE L'ANNÉE EN COURS)

Le 16 décembre 2014, le conseil adoptait le budget pour l'année 2015. Voici les principales activités et opérations réalisées cette année :

- ❖ Finalisation des travaux d'agrandissement de l'usine de traitement de l'eau potable dans le cadre de la mise aux normes de l'eau potable;

- ❖ Poursuite de la mise à niveau des équipements de l'usine d'épuration des eaux usées et du poste de pompage principal;
- ❖ Travaux de plans et devis pour l'augmentation de la capacité de traitement de l'usine d'épuration des eaux usées et du poste de pompage;
- ❖ Réalisation d'un plan d'intervention des infrastructures d'eau potable, d'égouts et des chaussées de la municipalité, dans le cadre du programme TECQ;
- ❖ Réfection de la rue de la Station sur un tronçon de 885 mètres;
- ❖ Enseigne en bordure de l'Autoroute 20 pour promouvoir le développement résidentiel;
- ❖ Éclairage de rues – ajout de luminaires dans le développement : La Clé des champs II;
- ❖ Révision du plan d'urbanisme de la municipalité;
- ❖ Pavillon de service au Parc des Alliances – implantation d'un bâtiment à usage sanitaire;
- ❖ Réalisation d'espaces de jeux, situé au Parc des Alliances, avec la participation financière du Club FADOQ Tournesol;
- ❖ Panneau indicateur sur le terrain de baseball et admissible dans le cadre du Pacte rural III de la MRC de Lotbinière;
- ❖ Travaux de réfection de la surface du terrain de tennis;
- ❖ Acquisition d'une borne de recharge électrique dans le cadre d'une entente avec Hydro-Québec pour le déploiement de bornes de recharge public pour les véhicules électriques;
- ❖ Refonte du site internet de la municipalité;
- ❖ Réfection au sous-sol du bâtiment de la Chapelle pour l'aménagement d'une salle;

ANNÉE 2016

COMPTE DE TAXES

Le conseil municipal prépare actuellement le budget de l'année 2016. Pour le moment, aucune augmentation significative de taxes n'est à prévoir.

PROJETS À VENIR

Voici les principaux projets qui devraient voir le jour en 2016 :

- ❖ Travaux d'infrastructures pour l'augmentation de la capacité de traitement de l'usine d'épuration des eaux usées et du poste de pompage;
- ❖ Éclairage des rues pour le développement résidentiel « La Clé des champs » et modifications de certains secteurs pour de l'éclairage au DEL;
- ❖ Plans et devis des infrastructures nécessaires pour les rues jugées prioritaires dans le cadre du plan d'intervention et admissible à la subvention TECQ;
- ❖ Agrandissement du bureau municipal (conditionnel à l'obtention d'une subvention déposée);
- ❖ Révision des règlements d'urbanisme conformément au nouveau plan;
- ❖ Adoption de nouveaux outils d'urbanisme afin d'améliorer la qualité des interventions de la municipalité sur les bâtiments et les espaces publics;
- ❖ Travaux au centre de conditionnement physique par une décoration plus actuelle.

Recherché : Surveillants pour la patinoire

La municipalité de Laurier-Station est à la recherche de deux surveillants à temps partiel, soit les soirées de semaine et les fins de semaine, pour la saison 2015-2016. Ces surveillants auront comme principales responsabilités la surveillance du local des patineurs ainsi que le bon fonctionnement de la patinoire.

Ensemble, ils s'assureront que le local et la patinoire demeurent propres, sécuritaires et accessibles pour la clientèle.

Le nombre d'heures en semaine représente 15h30, soit du lundi au vendredi.
Le nombre d'heure de fin de semaine représente 14h00, soit samedi et dimanche.

Pour obtenir un aperçu de l'horaire établi pour la surveillance, vous pouvez consulter le site Internet de la municipalité de Laurier-Station au www.ville.laurier-station.qc.ca



Faire parvenir votre curriculum vitae
à l'attention de M. Samuel Fortin
avant le 7 décembre 2015
Au 136 rue Bergeron, Laurier-Station, G0S 1N0
Courriel : loisirs@ville.laurier-station.qc.ca
Téléphone : (418)728-2725 Télécopieur : (418) 728-5204



OFFRE D'EMPLOI ANIMATEUR(TRICE) pour le programme LE TOUR DE KARIBOU

La municipalité de Laurier-Station est à la recherche d'un (une) éducateur (trice) ou animateur (trice) pour des activités motrices pour les enfants de 1 à 4 ans. À l'aide d'une formation en ligne, l'éducateur (trice) animera une série de parcours, de jeux, d'exercice et d'animations. Les tout-petits sont invités à courir, sauter, danser, rouler et grimper. Les activités visent à développer les habiletés motrices et permettent aux enfants de ressentir la fierté liée à la réussite personnelle, renforçant ainsi leur estime de soi. L'environnement est très stimulant et accueillant, souvent accompagné de musique. Évidemment, l'objectif premier est de s'amuser, tout simplement! Les activités sont variées et permettent aux tout-petits d'expérimenter une vaste gamme de jeux adaptés à leur âge et à leurs capacités.

TÂCHES DE L'ANIMATEUR

- Animer, orchestrer et rendre magique des séances d'activités motrices.
- Guider et accompagner les enfants et les parents sur les différentes activités proposées.
- Évaluer tous les niveaux du programme;
- Adapter les séances selon l'âge des groupes et les habiletés motrices acquises par chaque enfant.

EXIGENCES

- Expérience ou formation en intervention auprès de la petite enfance (garderie, centre de la petite enfance).
- Expérience en intervention sportive ou formation dans les domaines liés à l'activité physique et à la santé.
- Expérience ou formation en animation ou en loisir.
- Formation en ligne (sur Internet) obligatoire de 4 à 6 heures;
- Autonome, responsable, débrouillard écoute active;

CONDITIONS DIVERSE

- Poste temps partiel à partir de l'hiver 2016 (renouvellement pour printemps été et automne de chaque année)
- Samedi et dimanche le matin de 8h00 à 12h00
- À partir du janvier 2016

RÉMUNÉRATION

- 15,00\$/heure

COMMENT POSTULER

Toute personne intéressée et possédant l'expérience requise doit soumettre son curriculum vitae en main propre, par courriel à loisirs@ville.laurier-station.qc.ca ou par courrier à l'attention de Samuel Fortin, 136 rue Bergeron, Laurier-Station, Qc G0S 1N0, avant le 27 novembre 2015.

www.letourdumondedekaribou.com

Remerciements

Le Club FADOQ Tournesol de Laurier-Station désire remercier tous les commanditaires ayant si bien répondu à nos demandes et permit de réaliser de nouvelles installations au Parc des Alliances.

Le député fédéral M. Jacques Gourde par le biais du programme Nouveaux Horizons fut le commanditaire principal pour l'implantation des jeux de Shuffleboard et Pétanque.

Les autres commanditaires furent la Municipalité de Laurier-Station, les Auvents Lecourt (M. Alain Dubois), Électricité Contrôle (M. Jessy Labonté).

Concernant l'installation de deux Gazebos, le commanditaire majeur fut La Pro mutuel Laurier (M. Denis Deschenes, Directeur)

S'ajoutent aussi Bétons Laurier (M. Gaétan Côté), Garage Beaudoin (M. Rémi Chartrand) Tim Hortons (M. Patrick Marquis) Ultratec (M. Michel Beaudoin) le député provincial M. Laurent Lessard et la Municipalité de Laurier-Station.

Remerciement aux membres du Club FADOQ Tournesol Laurier-Station ayant contribué bénévolement à la construction et l'édification de ceux-ci.



Programmation plein air automne 2015-hiver 2016



Une invitation du Comité plein air de Lotbinière

Programmation disponible sur le site www.vivreenlotbiniere.com (activités/loisirs)



Bienvenue aux 50 ans et plus

Mois	Date	Description de l'activité
Octobre	29	MARCHE D'UNE CHUTE À L'AUTRE (10 km) Départ : 9h30, parc de la chute Ste-Agathe. Apportez collation
Novembre	5	MARCHE À LA PROMENADE DE CHAMPLAIN (5 ou 10 km) Départ : 10h, du stationnement du 400° (près de l'Aquarium). Apportez
	12	MARCHE ST-ÉTIENNE ST-REDEMPTEUR (13 km) Départ : 9h30, stationnement vélo sur la route Lagueux. Dîner au resto.
Décembre		MARCHES DE NOËL Invitation spéciale aux familles et aux nouveaux arrivants. Marches familiales pour admirer les décorations extérieures. L'horaire des marches sera disponible au début du mois de décembre
Janvier	7	SKI ET RAQUETTE À ST-AGAPIT Départ : 10h, voisin du 1331, rang des Pointes, St-Agapit. Dîner au resto
	14	SKI DE FOND ET MARCHE À ST-APOLLINAIRE Départ : 10h, centre communautaire rue Boucher. Dîner au resto.
	21	SKI DE FOND ET RAQUETTE À LAURIER-STATION Départ : 10h, rue des Érables (du parc situé derrière le Physicentre). Dîner au resto.
	28	SKI DE FOND, MARCHE ET RAQUETTE À ST-FLAVIEN Départ : 10h au relais de ski au bout de la rue Bernatchez. Dîner au resto
	25	MARCHE À ST-GILLES Départ : 10h de l'aréna. Dîner au resto SKI DE FOND, MARCHE ET RAQUETTE AU CENTRE DE PLEIN AIR DE STE-CROIX Départ : 10h, du stationnement (prendre la rue Leclerc en face de chez Larry, aller jusqu'au bout et tourner sur la rue de l'Aqueduc) SKI, RAQUETTE OU MARCHE À STE-AGATHE Départ : 10h Relais. Dîner au resto RAQUETTE (en avant-midi) et MARCHE (en après-midi) À ST-SYLVESTRE Départ : 10h, rue Bilodeau (derrière le poste des pompiers). Apportez votre lunch. Dîner et marche, 25 route Clark (cabane à Sucre Gaétan Bilodeau).



Pour Info :
Nicole Côté 418 888 4902 / Girette Dion 418 209 1870 / Micheline Martineau 418 599 2334 /
Claudette Olivier 418 282 638 / Pierrette Therrien 418 282 3317
Ou 418 728 5513 Poste 181260 sans frais 488 600 3435 poste 181262

Une invitation du COMITÉ PLEIN AIR, en collaboration avec :



TOUT SAVOIR SUR LA LOI 52

AYEZ LE PRIVILÈGE DE COMPRENDRE LA LOI 52, SUR LES SOINS DE FIN DE VIE ET L'AIDE MÉDICALE À MOURIR.

SÉANCES D'INFORMATIONS

DÈS 19 H - LE MERCREDI

18 NOVEMBRE 2015

SALLE DES LIONS - SAINT-FLAVIEN
16, RUE DES ÉRABLES, SAINT-FLAVIEN (QUÉBEC) G0S 2M0

CONFÉRENCIER PRINCIPAL

ME JEAN-PIERRE MÉNARD

Spécialiste en droit médical, particulièrement en responsabilité civile médicale et en psychiatrie légale, dans la défense des usagers du système de santé.

EN PREMIÈRE PARTIE

M. YVON BUREAU

Sociologue réputé qui s'intéresse à la question depuis 30 ans.

CONFÉRENCES GRATUITES!

PLACES LIMITÉES
AUCUNES RÉSERVATIONS



Le bien-être des aînés vous tient à cœur?

Le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière vous invite à découvrir son stimulant projet de visites d'amitié.

Nous sommes à la recherche de citoyens dynamiques qui désirent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées.

L'engagement bénévole consiste à téléphoner ou à visiter un aîné qui vit de l'isolement sur le territoire la MRC de Lotbinière. Votre engagement se fait selon vos disponibilités à raison d'une (1) à quatre (4) fois par mois pour une durée d'une heure.

Séance d'information
11 novembre 2015 13h30 & 19h
1000 rue St-Joseph, St-Flavien
Informations : Sarah Parent, 418 728-4825

Empathie, Écoute, Confidentialité, Respect, Plaisir



372, St-Joseph, Laurier-Station (face à la Caisse populaire)

Bonjour,

Présentement, les événements concernant « Café Ateliers » vont bon train. Les ateliers, de plus en plus populaires, sont tous donnés par des artistes de chez nous. Compétents, impliqués, ils savent tous nous communiquer l'amour de leur art! Merci à chacun (e) de vous!

Excellente nouvelle: Formation d'un comité depuis le début octobre 2015. Liste des membres: Judith Francoeur, Lily Leclerc, Rollande Lemay et Danielle Roussin. Bienvenue dans l'équipe, les filles!

Projet: Création d'une murale collective, c'est-à-dire avec votre participation. Le but étant de stimuler la créativité, on a fait appel à un peintre expert en la personne de M. Cyril Tremblay, artiste très bien connu dans la région.

Thème: Les 4 saisons. Projet à réaliser sur 3 tableaux (toiles)

Retenez cette date: lundi le 9 novembre, à 19h00, rencontre d'artistes au local du Café Ateliers pour démarrer le projet, en présence de M. Tremblay. Chaque artiste doit apporter son matériel. Par la suite, chaque lundi sera réservé pour finaliser cette œuvre!

Chorale: C'est parti! Bravo et merci à France Elliott qui s'implique dans ce projet. Vous désirez joindre le groupe? (418) 415-0785

Café Scrabble: Rires assurés! Place aussi aux autres jeux de société. Apportez les vôtres et invitez vos amis à les partager! Merci à notre responsable, Judith Francoeur :728-3133

Vitrail: Jacques Robert, artisan verrier, vous invite à partager sa passion. Les inscriptions se font par le biais de « Café Ateliers » (418) 728-4041

Venez donc faire un tour, question d'encourager nos artistes à l'œuvre et tout en sirotant un bon café! Entrée gratuite! Au plaisir de vous rencontrer!

Francine Drouin, fondatrice.

(418) 728-4041

cafeateliers@gmail.com

www.facebook.com/cafeateliers



**Nouveau
4^e départ
et retour!**

Express vers Sainte-Foy

Horaire et tarifs 2015-2016 du lundi au vendredi

Départ le matin Laurier-Station vers Sainte-Foy	
6 h 15	Laurier-Station (Abribus) 364, rue Saint-Joseph
6 h 25	Saint-Apollinaire (Abribus) Rue de l'Église
6 h 45	Saint-Nicolas (Parc-O-Bus du Pont)
6 h 52	Ch. Quatre-Bourgeois / Gare d'autobus de Sainte-Foy
6 h 57	Ch. Quatre-Bourgeois / Hôpital Laval
6 h 59	Ch. Quatre-Bourgeois / Rue Prével (Cégep Sainte-Foy)
7 h 00	Ch. Sainte-Foy / Ch. Quatre-Bourgeois Centre Innovation
7 h 06	Ch. Sainte-Foy / Ave Marois (Cégep FXG)
7 h 13	Rue de l'Université / Pavillon Desjardins UL
7 h 16	Boul. Laurier / Place Sainte-Foy (SSQ)
7 h 17	Boul. Laurier / Place de la Cité
7 h 18	Boul. Laurier / Place Laurier / CHUQ
7 h 19	Boul. Laurier / Place Germain-des-Prés
7 h 21	Boul. Laurier / Ministère de la Justice (angle de l'église)
7 h 22	Boul. Laurier / Rue Lavigerie

Retour le soir Sainte-Foy vers Laurier-Station	
13 h 00	Ch. Quatre-Bourgeois / Gare d'autobus de Sainte-Foy
13 h 03	Ch. Quatre-Bourgeois / Hôpital Laval
13 h 05	Ch. Quatre-Bourgeois / Rue Prével (Cégep Sainte-Foy)
13 h 06	Ch. Sainte-Foy / Ch. Quatre-Bourgeois Centre Innovation
13 h 12	Ch. Sainte-Foy / Ave Marois (Cégep FXG)
13 h 19	Rue de l'Université / Pavillon Desjardins UL
13 h 22	Boul. Laurier / Place Sainte-Foy (SSQ)
13 h 23	Boul. Laurier / Place de la Cité
13 h 24	Boul. Laurier / Place Laurier / CHUQ
13 h 25	Boul. Laurier / Place Germain-des-Prés
13 h 27	Boul. Laurier / Ministère de la Justice (angle de l'église)
13 h 28	Boul. Laurier / Rue Lavigerie
13 h 35	Saint-Nicolas (Parc-O-Bus du Pont) Pour le retour seulement
13 h 55	Saint-Apollinaire (Abribus) Rue de l'Église
14 h 05	Laurier-Station (Abribus) 364, rue Saint-Joseph

Embarquement de Ste-Foy vers Laurier-Station et St-Apollinaire

Embarquement à St-Apollinaire et Laurier-Station vers Ste-Foy

Consultez l'horaire des fêtes et de l'été au www.express-lotbiniere.com
418 881-3884, poste 103

Liste des jours sans service :
Lundi de Pâques - Journée nationale des patriotes -
Fête nationale du Québec - Confédération - Fête du travail -
Action de grâce.

Points de vente :
Proxim Kirouac et Lavoie
130, boul. Laurier, Laurier-Station
Jean Coutu Saint-Apollinaire
144, Principale

Sainte-Foy : mensuel : 103[¢], 10 passages : 42.50[¢], simple : 4.25[¢]
Parc-O-Bus Saint-Nicolas : mensuel : 78.80[¢], 10 passages : 31.50[¢], simple : 3.15[¢]
Transferts possibles vers Lévis en assumant les coûts
Les laissez-passer mensuels sont admissibles à un crédit d'impôt

Express vers Sainte-Foy

Horaire des Fêtes

**DU 21 DÉCEMBRE
AU 4 JANVIER**

**Sans transport :
24, 25 et 31 décembre
1^{er} janvier**

EN SEMAINE DE

**Laurier-Station
Saint-Apollinaire
Sainte-Foy**

**DÉPART le matin :
Laurier-Station à
6 h 15 et 8 h**

**RETOUR le soir :
Sainte-Foy à
16 h 10 et 18 h**

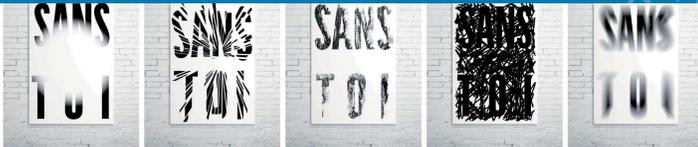


POINTS DE VENTE :

PROXIM Kirouac et Lavoie
130, boul. Laurier, Laurier-Station
JEAN COUTU
144, Principale, Saint-Apollinaire

**Joyeux temps
des Fêtes!**

www.express-lotbiniere.com • 418 881-3884, poste 103



INVITATION

Dans le cadre de la journée mondiale des endeuillés par suicide, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches, le Groupe d'Accompagnement Jonathan, en collaboration avec la Ville de Sainte-Marie, vous présentent la ciné-conférence :

**LE SUICIDE :
SANTÉ PUBLIQUE ET
BONHEUR COLLECTIF**

**Lundi 23 novembre à 19h
au Centre Caztel de Sainte-Marie**

La projection du documentaire «SANS TOI» sera suivie d'échanges avec des intervenants des CLSC du CISSS de Chaudière-Appalaches afin de sensibiliser la population à cette problématique universelle et à ses conséquences. Plusieurs groupes communautaires seront sur place.

Entrée gratuite

Confirmez votre présence au
1877387-8182, poste 155005

Information : maud_provencal@ssss.gouv.qc.ca

Portons le ruban blanc !

Qu'est-ce que le ruban blanc ?

Porter le ruban blanc est un geste symbolique pour prendre position contre la violence faite aux femmes...

Pourquoi le 6 décembre ?

Le 6 décembre commémore la tuerie à l'École Polytechnique de l'Université de Montréal où 14 jeunes femmes ont été tuées en 1989.

On se souvient aujourd'hui... pour changer et bâtir un monde non violent.

Si cette cause vous tient à cœur, soyez des nôtres à la distribution :

le 3 décembre à 9h

Confirmez - nous votre présence au 728 - 4402.
Un dîner sera offert après la brigade du 3 décembre.



Conseils pour la saison hivernale

§ Retour de l'interdiction de stationnement de nuit

Afin de faciliter le déneigement et assurer la sécurité des citoyennes et citoyens, la municipalité a adopté un règlement interdisant le stationnement de nuit, entre 23 h et 7 h, sur les chemins et espaces publics de la municipalité, du 15 novembre au 1^{er} avril (à l'exception du 27 au 30 décembre inclusivement).

Nous vous remercions à l'avance de prendre les mesures nécessaires afin de respecter la réglementation et ainsi permettre aux services de déneigement d'effectuer leur travail dans les meilleurs délais possibles.

§ Bacs roulants

L'hiver arrive à grands pas, afin d'aider nos employés du service de récupération et d'ordures, voici quelques recommandations :

- Placez toujours votre bac dans l'entrée
- Placez les roues de vos bacs dirigées vers la maison
- En cas de chute de neige, il est important de ne pas mettre votre bac dans la rue afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement

§ Horaire d'hiver à l'Éco-Centre (déchetterie)

Veillez noter le changement suivant des heures d'ouverture, pour la période hivernale, soit du 15 décembre au 14 mars, de l'Éco-Centre situé à Saint-Flavien au 1450, rang Pointe-du-Jour :

- Lundi au jeudi de 8 h à 16 h
- Vendredi de 8 h à 12 h

§ Collecte des objets encombrants (monstres)

La collecte des objets encombrants se terminent à la fin novembre. Le service reprendra en février 2016. Si vous voulez bénéficier de ce service, communiquez directement avec la compagnie Recyclav Inc.

- Téléphone : (418) 881-0084
- Courriel : info@recyclav.com

§ Clôtures à neige

Les clôtures à neige sont permises dans toutes les zones du 1^{er} octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante, à la condition d'être installées à une distance moindre que 3m d'une borne-fontaine.

§ Entreposage extérieur du bois de chauffage

L'entreposage extérieur de bois de chauffage pour des fins domestiques est autorisé aux conditions suivantes:

- il ne peut y avoir plus de 10 cordes de bois entreposées sur le terrain;
- il ne peut être fait commerce de ce bois;
- il doit être proprement empilé et cordé;
- la hauteur maximum d'entreposage est de 1,2m et la largeur maximum de 0,4m;
- l'entreposage extérieur du bois de chauffage doit se faire dans la cour arrière ou dans la moitié arrière de la cour latérale, à une distance minimale de 1m de toute ligne de lot. Il est également permis dans un abri d'auto permanent;
- l'entreposage du bois de chauffage ne doit obstruer aucune fenêtre, porte ou issue

EN NOVEMBRE ON CULTIVE L'ENTREPRENEURIAT EN LOTBINIÈRE!

NOVEMBRE 2015 : MOIS DE L'ENTREPRENEURIAT

Semaine du 2 au 6 novembre

2 ATELIER « VALIDER SON IDÉE D'AFFAIRES » CFP Gabriel-Rousseau, CLD

3 CHRONIQUE LE PEUPLE LOTBINIÈRE

4 DÉJEUNER-CONFÉRENCE « LA PERFORMANCE PAR LE PLAISIR » Chambre de commerce de Lotbinière

Semaine du 9 au 13 novembre

10 SOUPER DES GENS D'AFFAIRES « DE LOTBINIÈRE » CLD

CHRONIQUE LE PEUPLE LOTBINIÈRE

13 CONFÉRENCE « FAMILLES EN AFFAIRES : STRATÉGIE GAGNANTE » SABC, Chambre de commerce de Lotbinière

RENDEZ-VOUS DES CIRCUITS COURTS Cégep de Lével-Lacton, MAPO

9 AU 19 : SEMAINES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

16 AU 20 : SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT

Semaine du 16 au 20 novembre

16 JOURNÉE NATIONALE DE LA CULTURE ENTREPRENEURIALE

CONCOURS DE RÉDACTION ET DE DESSINS EN MILIEU SCOLAIRE Carrefour jeunesse-emploi Lotbinière

17 CHRONIQUE LE PEUPLE LOTBINIÈRE

18 DÉJEUNER-RÉSEAUTAGE « PORTRAIT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE » TRESA, Corporation de développement communautaire

20 DÉJEUNER-CONFÉRENCE « UNE BOÎTE À OUTILS BIEN REMPLIE » Fondation Laflamme, CLD

ATELIER « VALIDER SON IDÉE D'AFFAIRES » CFP Gabriel-Rousseau, CLD

Semaine du 23 au 27 novembre

23 ACTIVITÉ DES RÉPONDANTS MUNICIPAUX Entrepren'ici Lotbinière

24 SOUPER GOÛTEZ LOTBINIÈRE Goûtez Lotbinière

CHRONIQUE LE PEUPLE LOTBINIÈRE

Semaine du 30 novembre / 4 décembre

30 LANCER DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE Entrepren'ici Lotbinière

Entreprendre ici LOTBINIÈRE

Pour vous inscrire ou avoir plus de détails, rendez-vous au : www.entreprendreici.com

Conférence

« La ménopause »

Thèmes abordés:

- Changements menstruels
- Bouffées de chaleur
- Insomnie
- Fatigue
- Sauts d'humeur
- Vie sexuelle
- Hormonothérapie

Gratuit!
Un lunch vous sera servi

Animé par l'organisme Sexplique
<http://sexplique.org>

Le 11 novembre de 17h à 20h30
Au Centre-Femmes de Lotbinière

Confirmez votre présence avant le 5 novembre au 418 728-4402

Centre-Femmes LOTBINIÈRE